

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 3 septembre 2010

Service instructeur
Service des Actions Sportives

N° CP-2010-10-9-2

Service consulté

SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE

Résumé : *Le présent rapport vous propose d'allouer des aides à l'association ADEQUATION ainsi qu'à l'Union Départementale du Bénévolat Associatif pour un montant total de 22 000 €.*

1. Le soutien à l'Union Départementale du Bénévolat Associatif.

Depuis les années 90, le Département a engagé un partenariat avec l'UDBA afin de soutenir la vie associative dans le Haut-Rhin.

L'association mène des actions de formation à destination des bénévoles associatifs et organise au cours de l'année une dizaine de sessions de formation délocalisées sur tout le territoire départemental, dont elle transmet le calendrier au Conseil Général à chaque semestre.

A ce titre, un crédit de 12 000 € a été prévu au BP 2010 dans le but de maintenir cette aide départementale au même montant qu'en 2009.

2. Le soutien au fonctionnement des Centres de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB).

Le CRIB est un label ministériel délivré depuis 2003 à l'association ADEQUATION et depuis 2008 à l'UDBA par la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

La mission des CRIB est d'apporter gratuitement aux associations information, expertise et accompagnement en matière administrative, comptable, juridique afin de soutenir les dirigeants bénévoles et leur permettre de se recentrer sur l'animation de leur association dans un contexte sécurisé.

Dans le Haut-Rhin, le mode de fonctionnement des deux CRIB est principalement fonction de l'implantation géographique des 2 structures : l'UDBA pour les associations du sud du département, ADEQUATION pour celles du nord ; cette répartition est pondérée par les spécificités de chacune de ces associations : ADEQUATION étant plus centrée sur les

associations sportives et les questions liées à l'emploi, UDBA fédérant plutôt les petites associations dans des domaines très variés.

Il vous est proposé de maintenir l'aide départementale au fonctionnement de ces deux CRIB, soit 5 000 € à ADEQUATION et 5 000 € à l'UDBA, sommes maintenues au même niveau qu'en 2009.

En conclusion, il vous est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

- 12 000 € à l'Union Départementale du Bénévolat Associatif au titre des actions de formations des bénévoles effectuées en 2010,
- 5 000 € à l'Union Départementale du Bénévolat Associatif au titre de l'aide au fonctionnement du CRIB pour l'année 2010,
- 5 000 € à l'association ADEQUATION au titre de l'aide au fonctionnement du CRIB pour l'année 2010.

Cette dépense totale de 22 000 € sera imputée comme suit au budget départemental :
Programme E732 – Chapitre 65 – Fonction 30 – Nature 6574 – Code 25570 – Service 102.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER

Service des Actions Sportives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 03 SEPTEMBRE 2010

Clubs sportifs
PROGRAMME 2010

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
ACS06333	ADEQUATION ASS.POUR DEVELOPP.EMPLOIS DU SPORT ET DE L'ANIMATION Subvention de fonctionnement	5 000,00
Total		5 000,00

Service des Actions Sportives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 03 SEPTEMBRE 2010

**Union départementale du bénévolat associatif
PROGRAMME 2010**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
UDB04209	UNION DEPARTEM.DU BENEVOLAT ASSOCIATIF DU HT RHIN U.D.B.A. Subvention de fonctionnement	12 000,00
UDB04208	UNION DEPARTEM.DU BENEVOLAT ASSOCIATIF DU HT RHIN U.D.B.A. Subvention de fonctionnement	5 000,00
Total		17 000,00